

## **PAR COURRIEL**

Québec, le 16 mai 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions inscrites au Feuilleton et préavis du 30 avril 2024 par le député de la circonscription de Matane-Matapédia, au sujet du financement du Programme d'assistance financière aux célébrations locales et régionales (PAFCLR) de la Fête nationale.

Administré sur le plan national par le Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), le PAFCLR a pour objectif de favoriser l'organisation d'activités visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Ce programme permet d'appuyer les organismes souhaitant organiser des célébrations de la Fête nationale du Québec sur tout le territoire et le montant annuel dédié au PAFCLR est de 1 708 500 \$. Il s'agit de la somme disponible pour redistribution aux différents organisateurs locaux et régionaux en vue des festivités. Ce montant permet aussi de soutenir les organismes mandataires du MNQ pour la gestion régionale du PAFCLR et pour l'accompagnement des organisateurs locaux.

Par ailleurs, le MNQ assure également la coordination générale de la Fête nationale et l'organisation des festivités dans la Capitale-Nationale, dont le grand spectacle sur les Plaines d'Abraham. Pour ce faire, il a reçu du ministère de la Culture et des Communications (MCC) une subvention de 3 596 500 \$ en 2023-2024. Par rapport à l'année 2020-2021, cela représente un rehaussement de 1 350 000 \$.

... 2

Le gouvernement mandate également le Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean Inc. pour organiser le traditionnel défilé et le grand spectacle à Montréal, pour lesquels il a reçu, en 2023-2024, une somme de 1 544 000 \$ de la part du MCC. Ce montant représente un investissement supplémentaire de 600 000 \$ par rapport aux sommes dévolues à cette organisation en 2020-2021, année où le dossier de la Fête nationale a été transféré du ministère de l'Éducation au ministère de la Culture et des Communications.

En espérant le tout à votre convenance, je vous prie d'agréer, Monsieur Jolin-Barrette, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 51155